



**FR. Système de portique télescopique pour couverture totale,
hauteur ajustable**

Manuel Utilisateur – vers. 101.00



Guldmann™

Système de portique télescopique pour couverture totale, hauteur ajustable

Réf. des articles :

555262

555570

1.00	Application et utilisation	3
1.01	Fabricant	3
1.02	Objectif prévu	3
1.03	Domaine d'utilisation	3
1.04	Conditions d'utilisation	3
1.05	Précautions importantes	3
1.06	Modules de levage provenant d'autres fabricants	4
2.00	Définitions	4
2.01	Déballage	5
3.00	Montage du système	6
4.00	Description des fonctions	12
4.01	Fonctionnement	12
4.02	Réglage de la hauteur	12
4.03	Démontage du système	12
4.04	Transport du système	12
5.00	Entretien et rangement	13
5.01	Nettoyage et désinfection	13
5.02	Rangement	13
5.03	Usage	13
6.00	Détection de panne	14
7.00	Entretien et durée de vie	14
7.01	Durée de vie	14
7.02	Inspections	14
8.00	Étiquettes et marquage	15
9.00	Spécifications techniques	16
10.00	Déclaration de conformité EU	17
11.00	Déclaration de politique environnementale - V. Guldmann A/S	17
12.00	Conditions de garantie et de maintenance	17
A.	Garantie	17
B.	Maintenance ou réparation	18

1.00**Application et utilisation**

1.01**Fabricant**

V. Guldmann A/S
Graham Bells Vej 21-23A
DK-8200 Aarhus N
Tél. : + 45 8741 3100

1.02**Objectif prévu**

Les systèmes autonomes sont destinés à soutenir un module de levage sur rail dans des systèmes mobiles qui ne sont pas suspendus à un bâtiment ou une structure.

1.03**Domaine d'utilisation**

Le système de rail convient à une utilisation dans les établissements de soins, les centres de rééducation, les institutions et les maisons privées.

1.04**Conditions d'utilisation**

Le système de rail autopoteur à couverture totale de la pièce (ci-après dénommé système de rail) est utilisé avec un module de levage sur rail.

Ce système de rail autoporteur est un système portable pouvant être installé quasiment partout sans fixation aux murs, plafonds ou sols.

Ce système de rail autoporteur est réglable en hauteur.

1.05**Précautions importantes**

Lisez le manuel d'utilisation dans son intégralité avant d'installer et d'utiliser le système de rail autoporteur.

- Le système de rail peut être réglé et démonté par une personne seule mais le montage est plus simple avec l'aide d'une personne supplémentaire. La charge maximale de 350 kg ne doit **jamais** être dépassée.
- Si le système de rail est endommagé, son utilisation doit être immédiatement interrompue.
- Le système de rail doit être installé sur une surface plane.
- Le système de rail ne doit pas être utilisé dans un autre but que celui indiqué dans ce manuel d'utilisation : il ne s'agit ni d'une aire de jeu, ni d'une balançoire.
- Les butées doivent être correctement installées et verrouillées et les vis papillon jaunes sur les fixations supérieures doivent être correctement serrées avant de pouvoir utiliser le système.



- Tout incident grave avec cet appareil doit être reporté au fabricant et aux autorités locales compétentes.

1.06

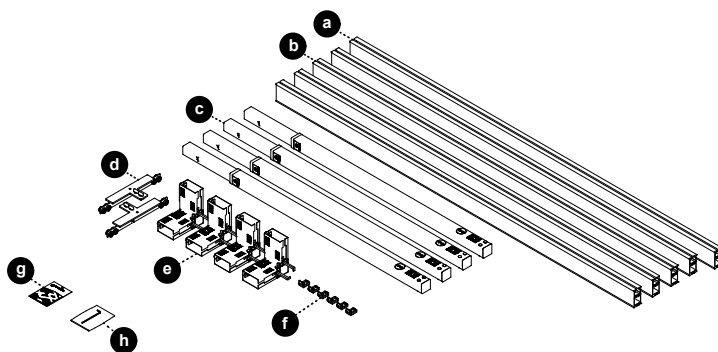
Modules de levage provenant d'autres fabricants

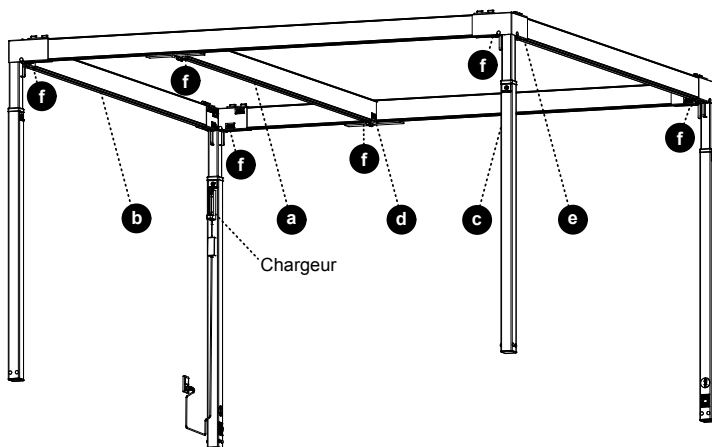
Guldmann ne saurait être tenu pour responsable des défauts ou accidents causés par l'application de modules de levage ou lève-personnes conçus par d'autres fabricants.

2.00

Définitions

- Rail transversal (1 pièce)
- Rail latéral (4 pièces)
- Module de potence (4 pièces)
- Chariot transversal (2 pièces)
- Fixation supérieure d'angle (4 pièces)
- Butées (6 pièces)
- Manuel d'utilisation
- Clé Allen 5 mm





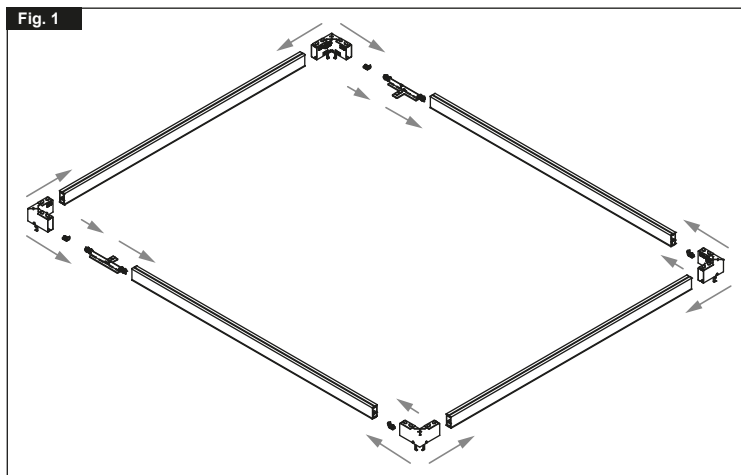
2.01

Déballage

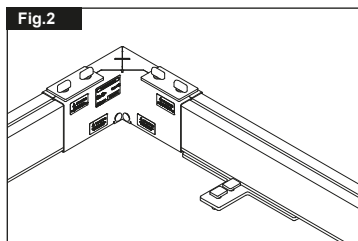
Inspection avant déballage

Si le conditionnement est endommagé à la réception, les composants du système de rail doivent être soigneusement examinés afin de détecter tout défaut, imperfection ou anomalie.

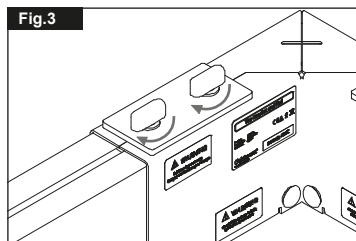
En cas de suspicion de dommage, le système de rail ne doit pas être monté, ni mis en service, tant qu'il n'a pas été approuvé par des techniciens d'entretien qualifiés ou l'équipe technique de Guldmann.



Commencez par assembler les rails carrés, insérez les chariots transversaux (d) avec les plaques de jonction orientées vers l'intérieur, et les butées (f) aux deux extrémités des deux rails (b) contenant le chariot transversal, l'amortisseur de butée orienté vers le chariot.

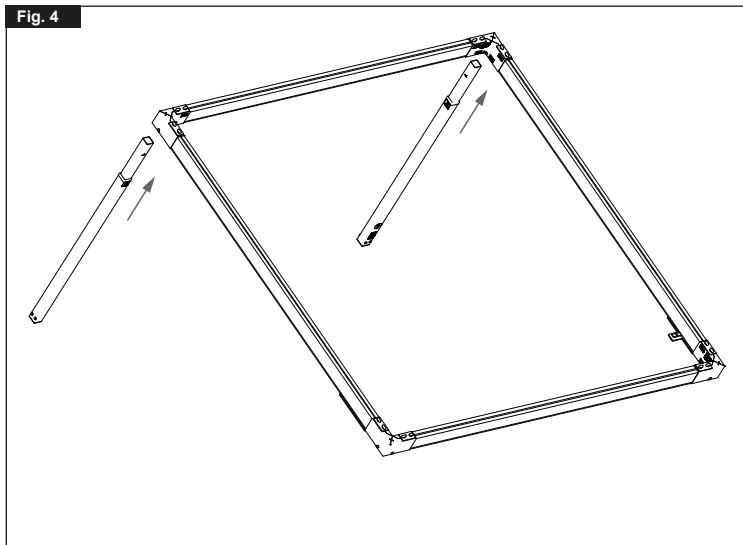


Les rails (b) doivent être complètement enfoncés dans la fixation supérieure d'angle (e). Les chariots transversaux (d) peuvent être maintenus en place de façon provisoire avec des butées (f).



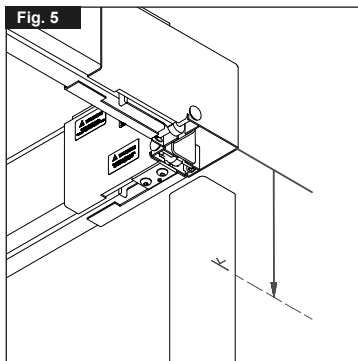
Verrouillez le rail (b) sur le module de fixation supérieur (e) au moyen des deux vis papillon jaunes.

Fig. 4



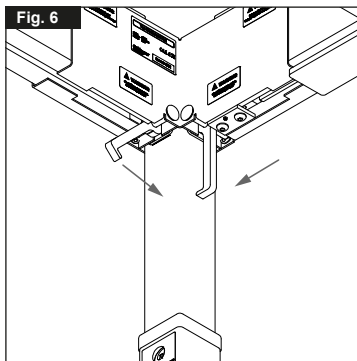
Soulevez la fixation supérieure carrée et le module du rail et installez-les sur les deux premières potences (c). Il convient d'orienter les potences de façon à garantir l'accès à la douille de réglage de la hauteur.

Fig. 5

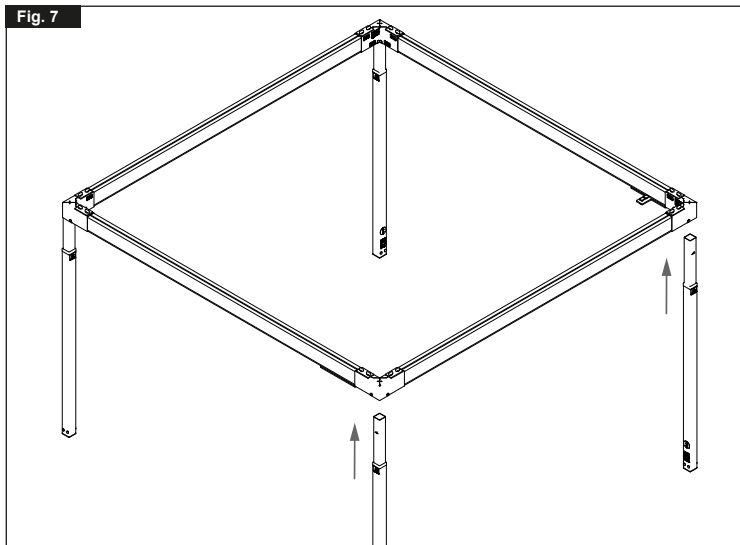


La fixation supérieure doit être alignée sur le repère de la potence.

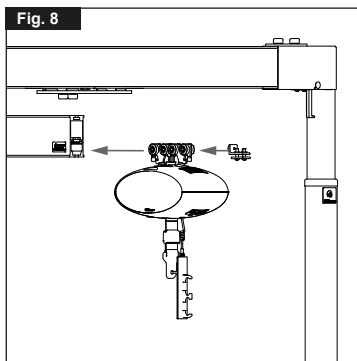
Fig. 6



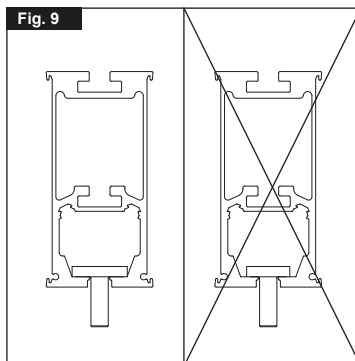
Verrouillez la fixation supérieure (e) sur la potence (c) en abaissant les bras de verrouillage jusqu'à ce qu'ils touchent la potence.

Fig. 7

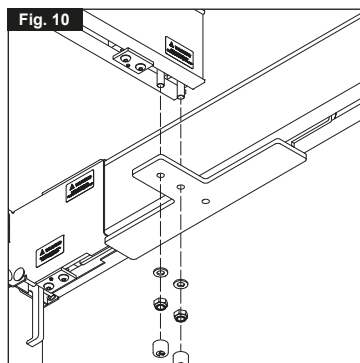
Soulevez la fixation supérieure carrée et le module du rail et installez-les sur les deux dernières potences (c). Verrouillez à l'aide des bras de verrouillage.

Fig. 8

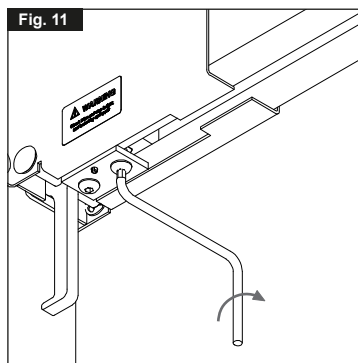
Insérez le module Guldmann dans le rail transversal (a) suivi d'une butée (f) de chaque côté, avec un amortisseur de butée (f) orienté vers le chariot de levage. Le module peut être maintenu en place de façon provisoire par les butées (f).

Fig. 9

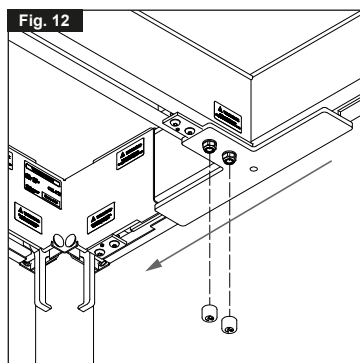
Insérer les fixations sur les chariots du rail traverse, 2 fixations dans chaque extrémité. Placez les fixations supérieures d'angle sur la longueur de la potence.



Soulevez le rail transversal au-dessus des chariots transversaux, installez les rondelles et serrez les contre-écrous.

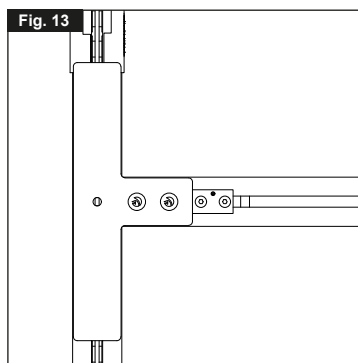


Serrez la butée (f).

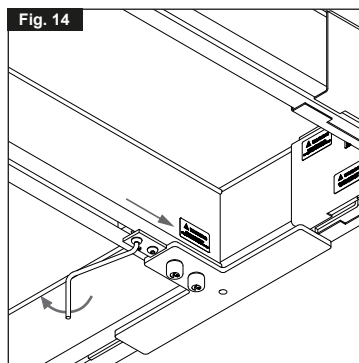


Remontez le rail transversal (a) contre les deux butées serrées (f) pour régler le rail transversal sur les butées.

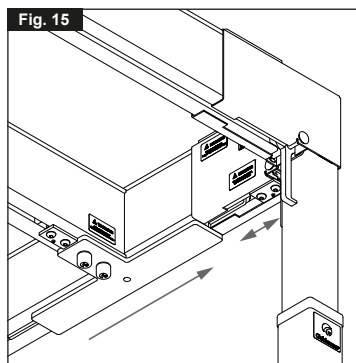
Le rail (a) doit être centré dans le système et ajusté avec le même espace de chaque côté sur la structure du rail carré. L'ajustement est réalisé à l'œil nu.



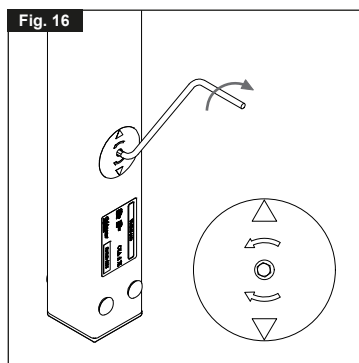
Les chariots transversaux doivent être parallèles et centrés dans le rail latéral (b). Lorsque le réglage est satisfaisant, serrez les contre-écrous et placez un bouchon de protection.



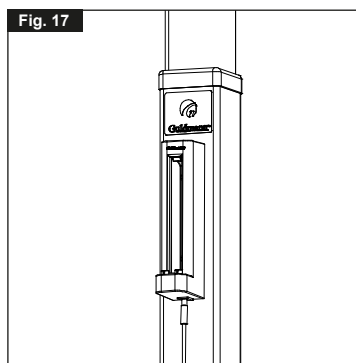
Serrez la butée (f) contre le chariot transversal (d).



Déplacez le rail transversal (a) du côté opposé contre les butées (f) pour ajuster les butées sur le rail transversal. Ajustez la butée si un espace persiste entre le chariot (d) et la butée (f). Le rail transversal (a) doit être relié aux deux butées (f) en même temps.

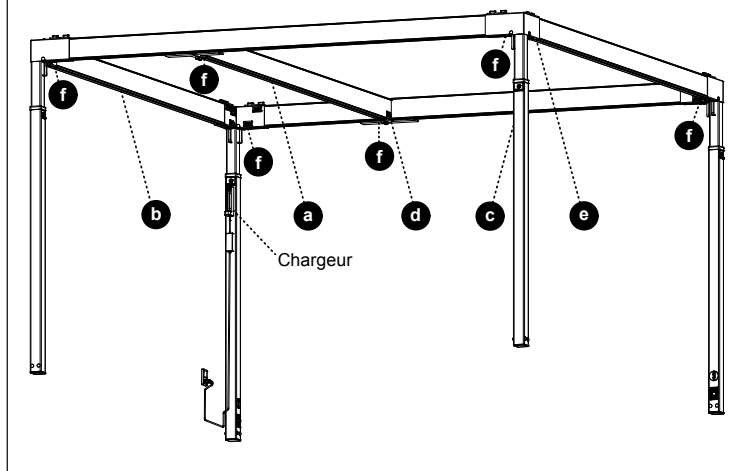


Réglez la hauteur en insérant la clé Allen 5 mm fournie (h) dans la douille de réglage de la hauteur sur le côté des potences (c) en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre pour monter les potences ou dans le sens inverse pour les abaisser. Assurez-vous que la fixation supérieure (e) et le module de rail (a et b) sont à niveau. La douille de réglage de la hauteur doit être tournée de deux tours complets pour régler la hauteur d'1 cm.



Fixez la station d'accueil sur la potence (c) juste au-dessous du logo Guldmann à l'aide du Velcro fourni.

Fig. 18



Le système de rail est maintenant prêt à l'emploi.

4.00	Description des fonctions
4.01	Fonctionnement Le système de rail est un système portable qui ne nécessite plus aucune intervention une fois installé.
4.02	Réglage de la hauteur Installez le système (voir 3.00). Insérez la clé Allen 5 mm fournie ou une perceuse électrique avec un embout de 5 mm dans la douille de réglage de la hauteur sur le côté de la potence. Réglez chaque potence à la hauteur requise puis ajustez le système jusqu'à ce que la fixation supérieure et le module de rail soient à niveau. Remarque : <i>Si une perceuse électrique est utilisée, commencez à faible vitesse et ne réglez pas la potence à la hauteur minimale ou maximale.</i>
4.03	Démontage du système Abaissez le système jusqu'à la position la plus basse, puis démontez-le en suivant les instructions de montage en sens inverse (voir 3.00). Il peut s'avérer nécessaire de pousser la fixation supérieure vers le haut afin de la séparer du module de potence. Important : Avant de démonter le système de rail, le module de levage doit être retiré ou fixé au moyen des butées.
4.04	Transport du système Le système de rail doit au moins être démonté de façon à séparer les modules de potence des fixations supérieures et du rail (voir 3.00).

5.01

Nettoyage et désinfection

Nous recommandons de nettoyer les produits et toutes les pièces que les patients et le personnel soignant sont susceptibles de toucher avec un chiffon imbibé d'eau chaude et de solution savonneuse douce.

Si une désinfection est nécessaire, utilisez des lingettes désinfectantes imbibées d'une solution d'alcool isopropylique à 85 % max. ou un chiffon imbibé d'eau chaude et de nettoyant désinfectant, par ex. un chlore se dissolvant jusqu'à 1500 ppm.

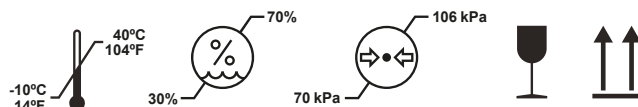
Si d'autres produits chimiques et/ou d'autres liquides avec une résolution plus élevée doivent être utilisés pour nettoyer ou désinfecter ces produits, veuillez contacter Guldmann en joignant la fiche de sécurité du produit et sa composition chimique pour examen.

Attention : faites bien attention à ce qu'aucun liquide ne pénètre dans la plateforme élévatrice. La plateforme n'est pas étanche. Le non-respect de cette précaution peut causer des dégâts à la plateforme et/ou des blessures corporelles.

5.02

Rangement

Le système de rail doit être rangé dans une pièce dont le taux d'humidité ne dépasse pas 70 %. Le système de rail ne doit pas être stocké dans une salle de bain ou une pièce de même type.

Explication des symboles sur l'emballage du système de rail :

Le système de rail doit être stocké à :

- à des températures comprises entre -10 et +40 °C
- à une humidité relative comprise entre 30 et 70 %
- à une pression atmosphérique comprise entre 700 et 1060 hPa
- sur le côté indiqué sur le carton d'emballage : "This side up"

5.03

Usage

Vérifiez régulièrement la stabilité du système.

1. Le système n'est pas stable

- Vérifiez si les potences ont été correctement enfoncées dans les fixations supérieures.
- Vérifiez si les fixations supérieures sont serrées.
- Vérifiez si les fixations supérieures sont correctement positionnées.
- Vérifiez si les fixations supérieures présentent des défauts ou déformations.
- Vérifiez si les vis papillon jaunes sont serrées.

2. Le réglage de la hauteur ne fonctionne pas

Vérifiez en douceur, à l'aide d'une clé Allen 5 mm, si le système n'est pas bloqué en position extrême.

Si la partie supérieure de la potence ne bouge pas lorsque vous tournez la clé Allen 5 mm, cessez d'utiliser le système et contactez votre fournisseur ou le fabricant.

La durée de vie du système de rail est estimée à 15 ans, à condition que l'entretien soit réalisé correctement (*voir 5.00*).

Des schémas de pièces de rechange sont disponibles auprès du fabricant et du fournisseur.

Conformément à la norme internationale EN/ISO 10535 Lève-personnes pour transférer des personnes handicapées – Exigences et méthodes d'essai, une inspection du module de levage doit être réalisée au moins une fois par an. Guldmann recommande de réaliser une inspection régulière au moins une fois par an suivant les habitudes d'utilisation.

Guldmann recommande de procéder à une inspection régulière de maintenance/sécurité au moins une fois par an selon les habitudes d'utilisation. L'inspection du système de rail doit être effectuée par un technicien qualifié ou le service technique Guldmann.

Lors de l'achat du système de rail, Guldmann ou votre fournisseur peut proposer un contrat de maintenance pour cette inspection.

Lors de l'inspection, un rapport faisant état de ce qui a été révisé et des pièces remplacées doit être établi. Les pièces usées ou défectueuses doivent être remplacées avec des pièces de rechange Guldmann. Des schémas de pièces de rechange et de la documentation sont disponibles auprès du fabricant et du fournisseur.

De la documentation et des listes de vérification relatives à l'inspection sont disponibles auprès du fabricant et du fournisseur.

8.00

Étiquettes et marquage



Marquage CE



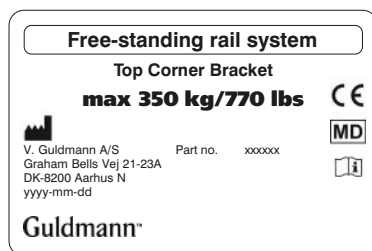
Dispositif médical class I en accordance avec la réglementation EU MDR



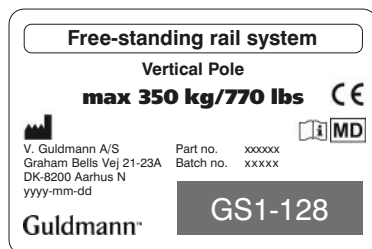
Lisez le manuel avant toute opération

Exemples d'étiquettes

Fixation supérieure d'angle



Potence



Système de portique télescopique pour couverture totale

Article n° 555262 - Dimensions H x l x L . . . 2040 - 2840 x 3200 x 3200 mm

Article n° 555570 - Dimensions H x l x L . . . 2040 - 2840 x 4200 x 4200 mm

Capacité de levage maximale 350 kg

Poids total sans module de levage

3 x 3 m 151 kg

4 x 4 m 178 kg

Potence, chacune 11 kg

Fixation supérieure, chacune. 4,8 kg

Rail 3 m, chacun 16,4 kg

Rail 4 m, chacun 21,8 kg

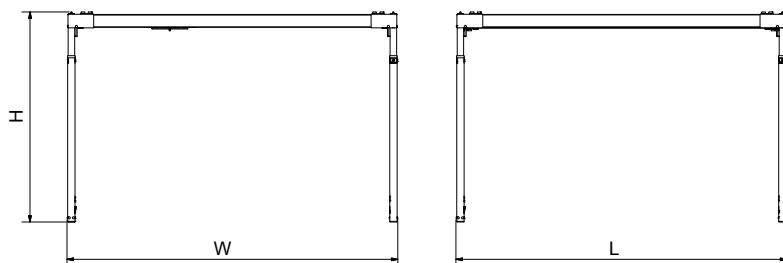
Rail transversal 3 m, y compris les chariots 22,2 kg

Rail transversal 4 m, y compris les chariots 27,6 kg

Matériaux

Rails et poteaux : aluminium anodisé

Fixations : acier poudré



10.00 Déclaration de conformité EU

Ce produit est un dispositif médical de classe I, conformément au Règlement (UE) 2017/745 du Parlement Européen et du Conseil du 5 avril 2017.

11.00 Déclaration de politique environnementale - V. Guldmann A/S

Guldmann travaille en permanence à réduire au minimum l'impact de l'entreprise sur l'environnement au niveau local comme au niveau mondial.

Guldmann poursuit les objectifs suivants :

- Respecter la législation actuelle sur l'environnement (directives DEEE et REACH p. ex.).
- Veiller à utiliser, autant que possible, des matériaux et composants qui satisfont à la directive RoHS.
- Veiller à ce que nos produits n'aient pas d'impacts négatifs inutiles sur l'environnement au moment de leur utilisation, de leur recyclage ou de leur élimination.
- Veiller à ce que nos produits contribuent à un environnement de travail positif dans les lieux où ils sont utilisés.

Des inspections annuelles sont réalisées par le département de la nature et de l'environnement de la ville d'Århus avec comme référence la section 42 de la loi danoise sur la protection de l'environnement.

12.00 Conditions de garantie et de maintenance

A. Garantie

Guldmann garantit que son équipement est exempt de défauts matériels dans des conditions normales d'utilisation et fonctionne dans le respect des spécifications énoncées dans la documentation fournie avec l'équipement.

La présente garantie expresse s'applique pendant une période d'un an à compter de la date de l'achat initial et de l'installation (la « Période de garantie »). Si une réclamation valable est formulée pendant la Période de garantie pour cause de dysfonctionnement ou de défaut de l'équipement, Guldmann s'engage à réparer ou à remplacer l'équipement sans frais supplémentaires pour vous. Guldmann se réserve le droit, à sa seule discrétion, de juger si l'équipement doit être réparé ou remplacé.

La garantie ne couvre aucune pièce de l'équipement endommagé ou ayant fait l'objet d'un usage abusif par l'utilisateur ou un tiers. La garantie ne couvre aucune pièce de l'équipement ayant fait l'objet d'une quelconque transformation ou modification par l'utilisateur ou un tiers. Guldmann ne peut garantir que le fonctionnement du dispositif de levage répondra à vos exigences, et s'utilisera sans interruption ou défaut.

La présente garantie remplace toutes les autres garanties formelles ou tacites, qu'elles soient orales, écrites ou implicites, et les mesures décrites ci-dessus constituent vos seules et uniques voies de recours. Seuls les agents autorisés de Guldmann sont autorisés à apporter des modifications à la présente garantie ou à toute autre garantie liant Guldmann. En conséquence, toute autre déclaration, de type publicité ou présentation, tant écrite qu'orale, ne constitue aucunement une garantie donnée par Guldmann.

La présente garantie sera considérée comme nulle et non avenue si l'équipement est utilisé et entretenu d'une manière incompatible avec son utilisation prévue ou les instructions fournies avec le produit. En outre, afin que la garantie demeure en vigueur pendant toute la Période de garantie, toutes les opérations de maintenance doivent être effectuées par un technicien désigné par Guldmann. Les pièces ou composants réparés ou remplacés par un technicien désigné par Guldmann sont couverts pendant le reste de la Période de garantie.

B. Maintenance ou réparation

Veuillez vous mettre en relation avec le service de réparation de Guldmann pour obtenir l'autorisation de retourner tout article défectueux pendant la Période de garantie. Un numéro d'autorisation de retour ainsi qu'une adresse vous seront alors envoyés pour le retour de l'article en vue de son remplacement ou de sa réparation. Ne retournez en aucun cas les articles sous garantie à Guldmann sans disposer au préalable d'un numéro d'autorisation de retour.

Pour les retours par voie postale, emballez soigneusement l'article dans un emballage solide afin d'éviter tout dommage. N'oubliez pas de renseigner votre numéro d'autorisation de retour, une courte description du problème ainsi que l'adresse de retour et un numéro de téléphone. Guldmann décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage pendant le retour, c'est pourquoi nous vous recommandons d'assurer le contenu du colis.

| Time to care |

V. Guldmann A/S

Siège social :

Tél. +45 8741 3100

info@guldmann.com

www.guldmann.com

Guldmann Sarl

Tél. +33 145 54 78 36

Fax +33 145 57 10 52

france@guldmann.com

www.guldmann.fr